ASSEMBLEE GENERALE

18 JUIN 2022

MJC-ETHIC ETAPES

OUVERTURE DE SEANCE

L'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS, LOIN DE N'ÊTRE QU'UN MOYEN D'INCULQUER DES CONNAISSANCES, DOIT ÊTRE UN PROCESSUS GLOBAL ÉTALÉ SUR TOUTE UNE VIE, AU COURS DUQUEL TOUT INDIVIDU, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT ET LE TYPE DE SOCIÉTÉ DANS LEQUEL IL VIT, APPREND LE RESPECT DÛ À LA DIGNITÉ D'AUTRUI, AINSI QUE LES PROCÉDÉS ET LES MÉTHODES PROPRES À LE GARANTIR.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES.

SOMMAIRE

- SYNTHÈSE DES VOTES
- APPROBATION PROCÈS-VERBAL 2021
- RAPPORT MORAL
- RAPPORT FINANCIER
- BUDGET PRÉVISIONNEL 2022
- RAPPORT D'ACTIVITÉS
- MONTANT DES ADHÉSIONS 2022 – 20233
- ELECTIONS ADMINISTRATEUR/TRICE.S
- ANNEXES
  - EXPERT COMPTABLE
  - COMMISSAIRE AUX COMPTES

SYNTHESE DES VOTES

Approbation PV AG 2021 - 24 votants, dont 3 pouvoirs - Abstention : 1 / Contre : 0 / Pour : 23

Rapport Moral - 24 votants, dont 3 pouvoirs - Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 24

Rapport Financier - 24 votants, dont 3 pouvoirs

- Première délibération - Abstention : 1 / Contre : 0 / Pour : 23
- Deuxième délibération - Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 24 / Voté à l'unanimité
- Troisième délibération - Abstention : 1 / Contre : 0 / Pour : 23
- Quatrième délibération - Abstention : 1 / Contre : 0 / Pour : 23

Prévisionnel 2022 - 23 votants, dont 3 pouvoirs - Abstention : 18 / Contre : 2 / Pour : 3

- L'assistance s'inquiète de l'événement post clôture et demande un positionnement clair de la collectivité permettant de sortir de la situation anxiogène pesant sur le budget 2022.

Rapport d'Activités - 20 votants, dont 2 pouvoirs - Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 20

Adhésions Annuelles 2021/2022 - 20 votants, dont 2 pouvoirs

- Tarif foyer d'une personne : 10 €
- Tarif foyer de deux personnes et plus : 12 €
- Tarif adhésion été individuelle : 2 €
- Tarif adhésion annuelle partenaire : 35 €
- Tarif adhésion individuelle MJC Ethic Etapes : 0,60 € / nuit (jusqu'à 10 € ou 12 € pour un foyer)

CA Constitutif

Mandats et Elections

- Marie-Dominique ADAM (Vice-présidente « Action Sociale » : Sortante et réélue
  Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 20 / Voté à l'unanimité
- Valérie COLLET (Déléguée Communication) : Démissionnaire
- Murielle CORBRAT : Elue
  Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 20 / Voté à l'unanimité
- Anne-Laure DESCHAMPS (Vice-présidente « Culture et Vie associative) : Démissionnaire
- Saïd ESSOUARI (Secrétaire Adjoint) : Sortant et réélu
  Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 20 / Voté à l'unanimité
- Arnaud GERMAIN : Coopté
- Colette PALLADE : Coopté
- Joëlle PETIT : Démissionnaire
- Claude RINGARD (Trésorier Adjoint) : Démissionnaire
- Martine RINGARD : Démissionnaire
- Marie-France THOMAS : Sortante
- Samantha TOUCHARD (Secrétaire) : Sortante et entrante
  Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 20 / Voté à l'unanimité
- Evelyne VESCHAMBRE (Membre du Bureau) : Elue
  Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 20 / Voté à l'unanimité

- Collège salarié : Pascale FOUASSIER

APPROBATION PROCÈS-VERBAL 2021

L'an dernier, à la même période qu'aujourd'hui s'était tenue une AG ordinaire mais également une AG extraordinaire au cours de laquelle des décisions importantes avaient été prises.

Avant de vous faire voter l'approbation du PV de ces instances (que vous avez toutes et tous relu suite à votre convocation du jour), je vais faire une rapide présentation des éléments qui ont été débattus et validés par l'assemblée :

Changement de nom de l'association
L'association est devenue « La MJC d'Amboise », la dénomination n'est plus « Centre Charles Péguy »

Changement de siège social
Le siège social de l'association est situé au 1 rue Belleau à Amboise, il n'est plus au 1 rue Commire. Ce qui ne modifie presque rien en terme administratif pour les adhérents.

Précision de l'objet de l'association
Je vous relis cet article :

Bâtie sur des valeurs républicaines, d'Education Populaire, de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, « La MJC d'Amboise » a pour objet de :

- Favoriser l'accès à l'Education et à la Culture
- Contribuer à un accueil inconditionnel aux vacances et aux loisirs
- Démocratiser l'accès à la Culture et aux pratiques artistiques et promouvoir les droits culturels
- Promouvoir, soutenir et favoriser toute initiative sociale, culturelle, sportive et éducative
- Permettre à tout.e.s les habitant.e.s de participer à la construction d'une société mixte, juste et inclusive
- Favoriser une démarche respectueuse de notre écosystème dans nos actions

Respectueuse des convictions personnelles, du pluralisme des idées et des principes de laïcité qui sont le fondement des valeurs républicaines, « La MJC d'Amboise » est ouverte à tou.te.s sans discrimination et œuvre pour l'intérêt général.

Modification de la composition des « membres de droits »
Les membres de droit sont aujourd'hui :

- Le Maire d'Amboise ou son/sa réprésentant.e + 1 élu.e de la collectivité
- Le Président.e de la CCVA ou son/sa représentant.e + 1 élu.e de l'EPCI
- Le Délégué de la Fédération Régionale des M.J.C intègre le collège des membres associés, stipulé dans le règlement intérieur au même titre que les autres réseaux d'affiliation

Petit rectificatif : dans le PV de l'Ag 2020, il a été précisé que les membres de droits n'avaient qu'une voix CONSULTATIVE dans les instances, les statuts validés en AG stipulent bien qu'ils ont une voix DELIBERATIVE dans les instances.

Précision concernant les membres actifs
Création en plus du collège des "membres actifs courants :

- D'un collège de "membres actifs tirés au sort" : 2 adhérent.e.s pour 1 an avec un accompagnement privilégié
- D'un collège de "membres actifs salarié.e.s" : les salarié.e.s adhérent.e.s participent à l'AG comme tout.e adhérent.e et ont des sièges au sein du CA
- D'un collège de "membres actifs partenaires " : associations, groupes... ; adhérent.s
- Les fédérations d'appartenance constituent le collège des "membres associés"

Modification de la composition du bureau
Sous huitaine suivant l'Assemblée Générale (précision des nouveaux statuts), le Conseil d'Administration choisit, au scrutin secret, parmi ses membres élus un bureau qui comprend :

- Une Présidence (1 siège)
- Eventuellement une Vice-Présidence (1 à 3 sièges)
- Un Secrétariat (1 à 2 sièges)
- Eventuellement un secrétariat Adjoint (1 à 2 sièges)
- Une trésorerie (1 à 2 sièges) - Eventuellement une trésorerie Adjointe (1 à 2 sièges)
- D'au plus 12 « Membres actifs » (hors « Membres Adhérents Partenaires » et « Membres Adhérents Salariés »)
- Eventuellement 1 à 2 délégué.e.s « communication » et/ou « international »

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans et sont rééligibles.
Les membres du Bureau sont élus pour deux ans et sont rééligibles.

Le procès-verbal 2020, le rapport moral, le rapport financier et le rapport d'activité avaient tous été approuvés par l'assemblée.

Une dernière précision, il est utile de rappeler que pour participer au vote lors de l'AG, l'adhérent doit avoir 16 ans et être à jour de son adhésion de l'année concernée. Tous les membres de plus de 16 ans d'un même foyer (avec une adhésion famille) peuvent voter.
Pour se présenter au Conseil d'Administration, un adhérent doit être à jour de son adhésion depuis plus de 3 mois. Si cela n'était pas le cas, il pourrait demander à être coopté par la Présidente ou par 3 administrateurs, sa voix serait consultative lors des votes.

Chantal ALEXANDRE
Présidente

RAPPORT MORAL

Je commencerai par l'élément positif de l'année 2021. Grâce à vous et avec le soutien de nos réseaux et de nos partenaires institutionnels, la MJC a pu accomplir ses missions d'intérêt général malgré la tourmente que la COVID nous a fait subir.
2021 fut une année difficile avec beaucoup de contre-temps et de tracasseries dus à la crise sanitaire. Je ne citerai par exemple que l'interdiction de circuler pour nos clients principaux que sont les classes de découvertes entrainant une perte significative de notre chiffre d'affaires pour le secteur hébergement.
Nous avons remboursé les adhérents pour les créneaux d'activités qui n'ont pu avoir lieu. Nous avons maintenu les salaires des employés permanents. La reprise s'est amorcée en 2021 mais comme d'autres structures du territoire, la MJC d'Amboise peine à retrouver sa dynamique d'avant pandémie. Le loyer de 86 k€ de l'Ethic Etape a été payé à la CCVA, propriétaire des lieux alors que le chiffre d'affaires a chuté de 70 % par rapport à 2019.
Pour atténuer les déficits, l'association a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant :

- Le recours à l'activité partielle,
- Le fonds de solidarité soit 81 k€
- Et le dispositif d'aide soit un allègement des cotisations Urssaf de 54 k€.

La gestion drastique de nos dépenses et le maintien des subventions de nos principaux financeurs (ville, communauté de commune, caisse d'allocations familiales et état) que je tiens à remercier, nous permettent de présenter pour 2021 un solde positif de 53 k€. L'association est en situation financière saine. La conclusion des comptes annuels de notre expert-comptable est la suivante : « Eu égard à ces mesures et à la situation de l'association à la date d'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause ».
Pas de miracle évidemment pour présenter ce bilan financier positif des renoncements ont été nécessaires : les locaux du centre social auraient besoin de rénovation, de bureaux et mobiliers divers, l'accueil de l'Ethic étape devrait pour être plus convivial réaménagé, nos 2 minibus sont bien fatigués et la MJC ne dispose pas de véhicule de fonction.
Depuis les travaux réalisés en 2017 pour l'auberge de jeunesse, vos activités se sont déroulées dans des espaces peu favorables à vos pratiques artistiques et dispersés sur le territoire. Enfin le bâtiment des anciens internats des lycées devrait ouvrir à la rentrée. Le directeur de l'école de musique, Monsieur Caraty sera le responsable de l'établissement et nous serons les locataires de la CCVA. Dessin, théâtre, chorale et danses vont pouvoir bénéficier de locaux adaptés et regroupés en un même lieu (cité scolaire).

Vous avez peut-être eu connaissance de la décision du président de notre communauté de commune de mettre la gestion de l'Ethic Etape en délégation de service public à partir de janvier 2023. Nous soumissionnerons à cet appel d'offre car nous avons les compétences professionnelles et sommes convaincus que l'offre d'hébergement collectif que nous proposons est une richesse pour notre territoire.

La MJC vit pour et grâce à ses adhérents et nous pouvons féliciter les salariés, les bénévoles ainsi que de tous les intervenants qui agissent sans bruit au nom des valeurs de partage pour la promotion d'un vivre ensemble dans le respect de chacun et de promotion de la culture pour tous.

Merci encore à nos financeurs, et en particulier à la Ville, ainsi que tous les partenaires qui contribuent à la réussite de notre projet d'éducation populaire.

Nous sommes à l'écoute de vos propositions et remarques concernant la vie et le devenir de notre association.

Je vous remercie pour votre écoute.

Chantal ALEXANDRE
Présidente

RAPPORT FINANCIER

Mesdames, Messieurs,

Pour commencer voici quelques chiffres généraux concernant l'exercice 2021 que je vous expliciterai dans ces quelques lignes afin de vous faire une présentation succincte mais réaliste de la gestion financière de notre MJC pour l'année 2021.

- Le total du bilan est de 419 115 € en 2021, il était de 495 670 € en 2020.
- Le total des produits est de 971 009 € en 2021, il était de 890 677 € en 2020. Soit + 9 %
  Dont un total du Chiffre d'Affaires de 192 578 € en 2021, il était de 234 579 € en 2020.
- Le total des charges est de 917 972 € en 2021, il était de 850 944 € en 2020. Soit + 8 %.
- Le Résultat d'exercice présenté pour 2021 est de +53 036 €, il était de +39 732 € en 2020.

Pour poursuivre, commençons par une analyse des charges.

Tout d'abord, nous constatons une hausse de la masse salariale en 2021 (+52 000 €). Ce qui s'explique par :

- Un maintien des salariés de la MJC Centre Social sur la durée de COVID et donc un maintien du niveau de rémunération. Leurs missions ont été réajustées aux vues des besoins des habitants durant la pandémie
- Le personnel de la MJC Ethic Etapes a quant à lui bénéficié de l'activité partielle avec maintien de salaire
- Le départ à la retraite d'une figure historique de l'association en juin 2021, coût du départ : 7900 € et les 2 mois de tuilage avec la remplaçante (+/- 5 000 €)
- Le départ d'une non moins historique animatrice de l'association en septembre 2021, coût de la rupture conventionnelle : 7200 €
- Le salaire sur 12 mois d'un des médiateurs qui a rejoint l'équipe en août 2020 (+/- 14 000€)
- La reprise de l'accueil de stagiaire Assistante Sociale (+1 400 €)
- D'autres charges ou remboursements (IJSS, cotisations retraite, variations congés payés…)

Ensuite, il est utile de faire mention du niveau des charges de la gestion des établissements de l'association. Les loyers n'ont pas été modérés sur les périodes de COVID et les charges supportées par la MJC ne cessent de croître inexorablement. En 2021, cette dépense correspond à 14 % du budget de fonctionnement de l'association, cette dépense correspond à 31 % du budget pour la seule MJC Ethic Etapes, dont le seul loyer (81 600€) représente 24 % de son budget propre. Ce loyer est entièrement payé à la CCVA. Pour rappel, cette même dépense cumulée atteignait 51 039 € en 2013 pour un budget associatif de 795 473 € (soit 6%) ; le loyer était de 22 500 € (3 %) et ce, jusqu'en 2016 date des travaux de la MJC historique. Dès lors, la hausse significative des charges devait être supportée que par le développement de l'action touristique puisque les activités hebdomadaires allaient être significativement impactées faute de salle.

Les achats restent stables par rapport aux années précédentes, ceci tenant du fait que de nouvelles actions liées aux appels à projets du plan de relance de l'Etat nous ont conduits à dépenser moins d'alimentation mais davantage de fournitures éducatives.

Les prestations de service sont sensiblement identiques à 2020 mais bien en deçà des dépenses de 2019. Ceci s'explique par l'activité très faible de la MJC Ethic Etapes (2020 et 2021) et donc des charges variables liées à cette activité mais pas seulement. En effet, le coût des prestations d'activités liées à l'activité sociale a augmenté (+ 20 000 €) mais ce sont les prestations des animateurs d'ateliers qui ont baissé (- 20 000 €).

Les locations mobilières ont également augmenté due entre autres à l'installation de serveurs (location) sur les sites, ces dépenses devront être mieux encadrées à l'avenir.

Les dotations amortissement sont en baisse continuelle depuis au moins 2019, ce qui confirme le rapport moral de la Présidente quant à la prudence liée aux investissements dans notre association.

Concernant les produits, il est à noter le niveau d'implication des financeurs dans le maintien de la santé financière de la MJC. Ce soutien infaillible peut se résumer en 3 positions des institutions :

1. L'émergence de nouveaux projets et de nouvelles aides complémentaires aux financements initiaux permettant le maintien de l'activité :
    - Fonds de solidarité : 81 900 €
    - Aide exceptionnelle FONJEP : 5 000 €
    - Vacances apprenantes : 44 500 €
    - Quartiers d'été : 9 500 €…

2. Un soutien au maintien des postes :
    - Activité partielle : 21 310 €
    - Aide exceptionnelle URSSAF : 54 039 €

3. Une souplesse de versements des acomptes et des soldes afin de ne pas impacter les trésoreries.

Il est utile de rappeler que la MJC n'a pas été en défaut de trésorerie durant les périodes de COVID et affiche une situation saine au 31/12/2021 et cela même sans emprunt contracté.

On constate que le CA a considérablement diminué, il était de 618 000 € avant COVID en 2019, il atteint le niveau des 192 578 € en 2021 soit une baisse de 2/3. En même temps on constate aussi que le résultat d'exercice est positif de 45 000 € de moyenne sur ces 2 années.

Toutes ces décisions et les efforts de l'association nous permettent de présenter aujourd'hui un résultat d'exercice de + 53 036 € que nous vous demanderons d'affecter au report à nouveau en fin de présentation.

Il faut donc insister sur l'aide que nous avons reçue des autorités entre le versement de fonds de solidarité et l'annulation de cotisations URSSAF…Cela représente en moyenne 105 000 € par année.

En conclusion, il faudra à partir de l'exercice 2022 à la fois maintenir la confiance de nos financeurs et retrouver surtout le niveau de notre CA d'avant COVID que ce soit au niveau de la MJC Ethic Etapes autant qu'au niveau des Ateliers hebdomadaires dont la baisse se chiffre à près de 75%, due non seulement à la crise sanitaire mais également au manque de salles auquel nous nous heurtions, pour assurer les disciplines. L'ouverture en septembre du pôle culturel devrait solutionner ce problème et nous aidera dans notre tâche.

La situation sanitaire est redevenue plutôt favorable à nos pratiques mais nous savons d'ores et déjà qu'elle aura des effets néfastes sur la reprise de l'activité touristique qui mettra au moins 1 trimestre à revenir à la normale. Pour les ateliers hebdomadaires, nous n'avons la possibilité d'intervenir sur l'avenir que pour la nouvelle saison à partir de septembre 2022. Mais malheureusement, 8 mois seront déjà passés.

Merci pour votre attention.

Francis MATHIEU
Nathalie BERNARDIN
Trésoriers

RAPPORT FINANCIER

	2021	2020	2019
TOTAL BILAN	419 115 €	495 669 €	369 499 €
TOTAL PRODUITS	971 009 €	890 677 €	1 200 038 €
DONT TOTAL CA (HORS PRESTATIONS DE SERVICE)	192 578 €	234 579 €	618 534 €
TOTAL CHARGES	917 972 €	850 944 €	1 228 645 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	53 036 €	39 732 €	- 28 606 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 18 JUIN 2022

RAPPORT FINANCIER

PRINCIPALES CHARGES	2021	2020	2019
TOTAL SALAIRES + CHARGES	485 935 €	433 381 €	557 288 €
DONT TOTAL DIRECTION	49 213 €	47 418 €	75 562 €
DONT ACTIVITÉ PARTIELLE	- 21 310 €	- 33 550 €	0 €
DONT AIDES URSSAF	- 54 039 €	- 54 614 €	0 €
LOCATIONS IMMOBILIERES + FLUIDES + MAINTENANCES	127 003 €	124 426 €	105 962 €
ACHATS	44 477 €	47 381 €	43 965 €
PRESTATIONS SERVICES	144 933 €	147 212 €	315 828 €
LOCATIONS MOBILIERES	15 583 €	9 891 €	12 440 €
DOTATIONS	10 749 €	10 827 €	11 636 €

2013 :
51 039 €
+ 149 %

RAPPORT FINANCIER

PRINCIPAUX PRODUITS	2021	2020	2019
TOTAL FINANCEURS	724 520 €	637 480 €	526 386 €
DONT FDS DE SOLIDARITÉ	81 900 €	20 000 €	0 €
TOTAL CA (HORS PRESTATIONS DE SERVICE)	192 578 €	234 579 €	618 534 €

	DIFF 2019 - 2021		DIFF 2019 - 2021
ETAT (DONT AIDES POSTES)	+ 62 %	AMBOISE	+ 6 %
REGION	- 70 %	CCVA	- 6 %
DEPARTEMENT / PAYS	0 %	AUTRES	NC
CAF	+ 36 %		

RAPPORT FINANCIER

- **PREMIÈRE DÉLIBÉRATION :**
  - APPROBATION DE LA GESTION DE L'ASSOCIATION ET SUR SA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS - VOTE
- **DEUXIÈME DÉLIBÉRATION**
  - INFORMATION DE L'ABSENCE DE CONVENTION PASSÉE ENTRE L'ASSOCIATION ET L'UN DE SES DIRIGEANTS - VOTE
- **TROISIÈME DÉLIBÉRATION**
  - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS - VOTE
- **QUATRIÈME DÉLIBÉRATION**
  - DÉCISION D'AFFECTER LE RÉSULTAT AU REPORT À NOUVEAU – VOTE
    - REPORT A NOUVEAU AU 31 DÉCEMBRE 2021 : + 83 676 € / RÉSULTAT : + 53 036 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Ce prévisionnel 2022, à l'équilibre, a été validé par le Conseil d'Administration en fin d'année 2021.
Celui-ci s'appuyait sur des scenarii favorables, notamment des reprises d'activités rapides.

Concernant la MJC Ethic Etapes, il s'appuyait sur une activité 100 % de 15000 nuitées.
Concernant les activités hebdomadaires, il s'appuyait sur une reprise sereine des adhérents en septembre 2022.

Ce qui se traduit par cette présentation.
Je ne reprends pas un à un les chiffres mais partons des montants finaux

+ 36 000 € entre 2022 et 2019 (année de référence) pour la MJC ETHIC ETAPES
Un loyer qui passe de 55 000 € à 90 000 €. Nous avons travaillé pour minorer les coûts de fonctionnement. Le seuil de 15 000 nuitées devait être atteint pour absorber les charges fixes et permettre un équilibre.
Il n'y a plus aucune aide de la CCVA.
Nous savons d'ores et déjà que cet objectif ne sera pas atteint puisque, comme nous le préciserons dans le rapport d'activité le premier trimestre a été très impacté par la méfiance des groupes à revenir sur du collectif. Nous travaillons aujourd'hui à minimiser les conséquences financières en produisant nos propres projets afin d'améliorer nos projections sur certains mois.

+ 44 000 € entre 2022 et 2019 pour la MJC CENTRE SOCIAL.
Nous assumons un Chiffre d'Affaires moindre du fait de la reprise à 70 % des ateliers hebdomadaires à partir de septembre 2022 (comparaison avec 2019).
La hausse prend en compte une évolution des produits en cohérence avec de nouvelles actions menées notamment la PS jeunes qui n'existait pas en 2019 et la poursuite des vacances apprenantes et des quartiers d'été qui n'existaient pas en 2019.
Nous savons d'ores et déjà que certaines subventions ne seront pas à la hauteur de nos prévisions notamment sur les projets internationaux et les vacances apprenantes. Nous travaillons à réajuster au fil de l'eau nos prétentions lorsque nous n'arrivons pas à pallier ce différentiel par d'autres compensations.

Evènement important postérieur à la clôture des comptes 2021 impactant 2022 :

L'association a reçu mi-juin (après la clôture des comptes 2021) un courrier de la ccva stipulant que les élus contestent aujourd'hui des avenants signés pour les années 2019, 2020 et 2021.
Si cette information devait être confirmée comme ferme et définitive alors :

- La modulation des loyers dont les montants globaux devaient être lissés sur 9 ans, c'est-à-dire 810 000 € sur la période est caduque. Nous serions donc redevables en 2022 des sommes de 35 000 € pour 2019 (loyer conventionné : 55 000 €), 9 000 € pour 2020 (loyer conventionné : 81 000 €) et 8 400 € pour 2021 (loyer conventionné : 81 600 €)
- Les subventions 2020 - 2021 également concernées par ces avenants ne nous seront pas versées (20 000 € + 5 000 €)
- Les maintenances 2020-2021 également concernées par ces avenants ne nous seront pas remboursés en 2022 (+/- 16 000 €)

Ces avenants contestés ont pourtant été pris en compte en 2019 puisque la subvention a été payée et les maintenances prises en charges, le trésor public en a bien pris compte puisque les loyers 2019 2020 2021nous ont été facturés selon les modalités de ces avenants.

Ces sommes que les élus ne souhaitent plus nous verser ont été intégrées dans nos budgets définitifs validés par les CA et AG successifs auxquels siègent les élus de la CCVA et de la ville. Cette décision aurait pour conséquence d'impacter significativement le budget 2022 qui devra prendre en compte ces charges sur exercices antérieurs (+/- 80 000 €).

Merci pour votre attention.

Sylvain DP - Directeur

BUDGET PREV - CHARGES 2022

CHARGES 2022		CCP	EE	ASC	SJ	ENF FAMILLE	SERV POP	AAC
6,02E+05	Alimentation et boisson	39 113 €	21 060 €	18 053 €	6 470 €	5 443 €	3 960 €	2 180 €
6,02E+05	Produits pharmaceutiques	925 €	150 €	775 €	325 €	150 €	150 €	150 €
6,02E+05	Produits d'entretien	7 500 €	5 500 €	2 000 €	500 €	500 €	400 €	600 €
6,02E+05	F. Activités	11 071 €	530 €	10 541 €	3 141 €	3 190 €	1 730 €	2 480 €
6,04E+05	Prestations activités	51 940 €	22 500 €	29 440 €	19 575 €	4 760 €	2 780 €	2 325 €
6,04E+05	Prestations techniques	184 770 €	138 750 €	46 020 €	36 650 €	3 020 €	3 800 €	2 550 €
6,04E+05	Prestations Transport	7 000 €	0 €	7 000 €	6 000 €	1 000 €	0 €	0 €
6,05E+05	Prestations AAC	58 625 €	0 €	58 625 €	1 300 €	3 700 €	500 €	53 125 €
6,05E+05	Prestations Culturelles	5 550 €	0 €	5 550 €	2 300 €	300 €	1 250 €	1 700 €
6,05E+05	Prestations de formation	4 410 €	520 €	3 890 €	1 360 €	860 €	1 360 €	310 €
6,06E+05	Eau, gaz, électricité	25 100 €	21 000 €	4 100 €	1 435 €	1 230 €	1 025 €	410 €
6,06E+05	Carburant	6 300 €	1 000 €	5 300 €	3 850 €	625 €	575 €	250 €
6,06E+05	F. Entretien / Petit équipement	4 000 €	1 500 €	2 500 €	1 000 €	750 €	250 €	500 €
6,06E+05	F. Administratives	4 200 €	1 470 €	2 730 €	630 €	630 €	840 €	630 €
6,07E+05	Autres fournitures	6 295 €	700 €	5 595 €	1 420 €	940 €	1 420 €	1 815 €
60 - Total ACHATS		416 798 €	214 680 €	202 119 €	85 956 €	27 098 €	20 040 €	69 025 €
6,13E+05	Locations Immobilières	103 750 €	90 000 €	13 750 €	1 050 €	200 €	200 €	12 300 €
6,14E+05	Locations Mobilières	22 800 €	13 000 €	9 800 €	3 800 €	1 200 €	1 600 €	3 200 €
6,14E+05	Charges locatives	500 €	100 €	400 €	100 €	100 €	100 €	100 €
6,15E+05	Travaux d'ent. Biens immobiliers	4 700 €	2 200 €	2 500 €	500 €	500 €	375 €	1 125 €
6,16E+05	Travaux d'ent. Biens mobiliers	3 100 €	600 €	2 500 €	1 500 €	500 €	250 €	250 €
6,16E+05	Maintenance	15 350 €	12 850 €	2 500 €	750 €	500 €	750 €	500 €
6,16E+05	Assurance	9 500 €	2 850 €	6 650 €	1 900 €	1 900 €	1 900 €	950 €
6,18E+05	Documentation	2 850 €	850 €	2 000 €	700 €	700 €	400 €	200 €
6,19E+05	Frais de colloques	3 300 €	900 €	2 400 €	600 €	600 €	600 €	600 €
6,19E+05	Frais de formation bénévoles	0 €						
61 - Total SERVICES EXTERIEURS		165 850 €	123 350 €	42 500 €	10 900 €	6 200 €	6 175 €	19 225 €
6,21E+05	Direction	52 000 €	10 400 €	41 600 €	18 720 €	7 800 €	6 760 €	8 320 €
6,23E+05	Rémunérations honoraires	12 000 €	2 400 €	9 600 €	3 600 €	2 400 €	1 800 €	1 800 €
6,23E+05	Publicité	7 200 €	3 600 €	3 600 €	1 200 €	750 €	750 €	900 €
6,25E+05	Frais déplacements personnel	4 000 €	1 000 €	3 000 €	900 €	600 €	750 €	750 €
6,26E+05	Frais postaux	600 €	120 €	480 €	120 €	120 €	120 €	120 €
6,26E+05	Télécommunication	6 600 €	2 000 €	4 600 €	1 150 €	1 150 €	1 150 €	1 150 €
6,27E+05	Services bancaires	1 000 €	300 €	700 €	200 €	200 €	200 €	100 €
6,28E+05	Cotisations	9 700 €	7 300 €	2 400 €	720 €	360 €	360 €	960 €
62 - Total AUTRES SERVICES EXTERIEURS		93 100 €	27 120 €	65 980 €	26 610 €	13 380 €	11 890 €	14 100 €
6,31E+05	Taxes sur salaires	3 534 €	1 259 €	2 275 €	700 €	350 €	700 €	525 €
6,31E+05	Participation formation continue	7 573 €	2 698 €	4 875 €	1 500 €	750 €	1 500 €	1 125 €
6,32E+05	Congés Payés							
6,36E+05	Taxes de séjours							
63 - Total IMPOTS ET TAXES		11 107 €	3 957 €	7 150 €	2 200 €	1 100 €	2 200 €	1 650 €
6,40E+05	Rémunération personnel	423 412 €	155 877 €	267 535 €	71 462 €	55 304 €	74 146 €	66 623 €
6,40E+05	Charges personnel	99 535 €	29 727 €	69 808 €	16 049 €	14 592 €	22 263 €	16 904 €
6,40E+05	Rémunération vacataires	23 155 €		23 155 €	18 535 €	4 620 €	0 €	0 €
6,40E+05	Charges vacataires	8 420 €		8 420 €	6 740 €	1 680 €	0 €	0 €
6,41E+05	Variation prov congés payés	8 078 €	2 878 €	5 200 €	1 600 €	800 €	1 600 €	1 200 €
6,41E+05	Indemnités - Stagiaire Pro	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €
6,41E+05	Ind Rupture conventionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
6,48E+05	Médecine du travail	3 029 €	1 079 €	1 950 €	600 €	300 €	600 €	450 €
6,48E+05	Autres charges de personnel	3 534 €	1 259 €	2 275 €	700 €	350 €	700 €	525 €
64 - Total CHARGES PERSONNEL		574 163 €	190 820 €	383 343 €	115 687 €	82 645 €	99 308 €	85 702 €
6,50E+05	Autres charges de gestion courante	1 000 €	300 €	700 €	200 €	200 €	200 €	100 €
6,52E+05	Droits d'auteur	2 200 €	0 €	2 200 €	450 €	450 €	300 €	1 000 €
6,54E+05	Pertes créances irrécouvrables	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
65 - Total AUTRES CH DE GEST COUR		3 200 €	300 €	2 900 €	650 €	650 €	500 €	1 100 €
66 - Total CHARGES FINANCIERES		380 €	70 €	310 €	70 €	70 €	70 €	100 €
67 - Total CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 500 €	500 €	2 000 €	500 €	500 €	500 €	500 €
6,81E+05	Dotations amortissement	15 000 €	3 000 €	12 000 €	1 500 €	2 250 €	1 500 €	6 750 €
6,82E+05	Provisions retraites	7 068 €	2 518 €	4 550 €	1 400 €	700 €	1 400 €	1 050 €
68 - Total DOTATIONS		22 068 €	5 518 €	16 550 €	2 900 €	2 950 €	2 900 €	7 800 €

TOTAL CHARGES		1 289 166 €	566 315 €	722 851 €	245 473 €	134 593 €	143 583 €	199 202 €
	Personnel Bénévole							
	Charges Supplétives	0 €						
	Remboursement EMPRUNT	0 €	0 €					
	Solde exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL EXERCICE 2020		1 289 166 €	566 315 €	722 851 €	245 473 €	134 593 €	143 583 €	199 202 €

CHARGES 2022	CCP	EE	ASC	SJ	ENF FAMILLE	SERV POP	AAC

BUDGET PREV - PRODUITS 2022

	PRODUITS 2022	CCP	EE	ASC	SJ	ENF FAMILLE	SERV POP	AAC
Participations Usagers		640 700 €	529 500 €	111 200 €	29 500 €	2 100 €	3 100 €	76 500 €
7,06E+05	Nuits	292 500 €	292 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
7,06E+05	PDJ							
7,06E+05	Collation							
7,06E+05	Repas	212 250 €	212 250 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
7,06E+05	Activités	24 750 €	24 750 €	0 €				
7,06E+05	Participations usagers	111 200 €	0 €	111 200 €	29 500 €	2 100 €	3 100 €	76 500 €
7,06E+05	Bons vacances CAF	0 €		0 €				
7,06E+05	CAF - PS Animation Globale	65 000 €		65 000 €	0 €	25 000 €	11 000 €	29 000 €
7,06E+05	CAF - PS Animation Coll Famille	23 000 €		23 000 €		23 000 €		
	CAF - Autre PS : PS jeunes	33 500 €		33 500 €	33 500 €			
7,06E+05	CAF - PS ALSH	6 000 €		6 000 €	6 000 €			
7,06E+05	CAF - PS CLAS	8 000 €		8 000 €		8 000 €		
7,09E+05	Autres produits	6 836 €	1 725 €	5 111 €	629 €	1 932 €	858 €	1 692 €
70 - Total REMUNERATIONS DES SERVICES		783 036 €	531 225 €	251 811 €	69 629 €	60 032 €	14 958 €	107 192 €
Subvention ETAT		111 553 €	12 000 €	99 553 €	17 939 €	17 706 €	60 020 €	3 888 €
7,41E+05	ACSE - Contrats ville	0 €	0 €	0 €				
7,41E+05	Adulte Relais	0 €	0 €	0 €				
7,41E+05	PEC	0 €	0 €	0 €				
Subvention REGION		7 500 €	0 €	7 500 €	7 500 €	0 €	0 €	0 €
7,42E+05	Cap Asso Gnia	0 €	0 €	0 €				
7,42E+05		0 €	0 €	0 €				
Subvention DEPARTEMENT		2 000 €	1 000 €	1 000 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €
7,46E+05	CONS DEP - PS CLAS	0 €	0 €	0 €				
		0 €	0 €	0 €				
Subvention COMMUNE		199 900 €	0 €	199 900 €	15 000 €	53 900 €	67 000 €	64 000 €
7,44E+05	AMBOISE - CPOM	0 €	0 €	0 €				
7,44E+05	AMBOISE - Contrats Ville	0 €	0 €	0 €				
7,44E+05	AMBOISE - CLSPD	0 €	0 €	0 €				
	Médiation #2	0 €		0 €				
	PRE	0 €		0 €				
	000000 -	0 €		0 €				
	000000 -	0 €		0 €				
Subvention CAF		2 000 €		2 000 €	2 000 €	0 €	0 €	0 €
7,45E+05	CAF - FAAL	0 €		0 €				
		0 €		0 €				
Subvention EPCI		123 000 €	0 €	123 000 €	123 000 €	0 €	0 €	0 €
7,46E+05	CCVA - CPO Jeunesse	0 €	0 €					
7,46E+05	CCVA - Remboursement maint	0 €	0 €					
7,46E+05	CCVA - CPO EE	0 €	0 €					
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Autres Subventions		19 577 €	0 €	19 577 €	6 500 €	0 €	0 €	13 077 €
7,49E+05		0 €		0 €	0 €			
	BIJ - Aides aux vacances	0 €		0 €	0 €			
74 - Total SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		465 530 €	13 000 €	452 530 €	171 939 €	72 606 €	127 020 €	80 965 €
75 - Total AUTRES PRODUITS DE GEST COUR.		9 000 €	5 500 €	3 500 €	1 225 €	525 €	175 €	1 575 €
76 - Total PRODUITS FINANCIERS		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
77 - Total PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 000 €	3 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
78 - Total REPRISES SUR PROVISIONS		3 600 €	2 340 €	1 260 €	180 €	180 €	180 €	720 €
		25 000 €	11 250 €	13 750 €	2 500 €	1 250 €	1 250 €	8 750 €
		0 €						
		0 €						
		0 €						
		0 €						
		0 €						
79 - Total TRANSFERTS DE CHARGES		25 000 €	11 250 €	13 750 €	2 500 €	1 250 €	1 250 €	8 750 €

TOTAL PRODUITS		1 289 166 €	566 315 €	722 851 €	245 473 €	134 593 €	143 583 €	199 202 €
	Bénévolat							
	Contrepartie Charges Supplétives							
TOTAL EXERCICE 2020		1 289 166 €	566 315 €	722 851 €	245 473 €	134 593 €	143 583 €	199 202 €

PRODUITS 2022	CCP	EE	ASC	SJ	ENF FAMILLE	SERV POP	AAC

PRÉVISIONNEL 2022

CHARGES	MJC EE 2022	MJC EE 2019	MJC CS 22	MJC CS 19
ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES	31 910 €	25 520 €	47 494 €	18 445 €
PRESTATIONS SERVICES	164 170 €	194 526 €	160 125 €	129 997 €
LOCATIONS IMMOB + MOB / TRAVAUX & MAINTENANCE	118 750 €	85 768 €	31 450 €	21 092 €
RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES	205 177 €	170 392 €	432 093 €	398 198 €
DOTATIONS ET PROVISIONS	5 518 €	4 474 €	16 550 €	6 927 €
AUTRES	40 790 €	49 778 €	35 140 €	123 529 €
	566 315 €	530 458 €	722 851 €	698 188 €

PRÉVISIONNEL 2022

PRODUITS	MJC EE 2022	MJC EE 2019	MJC CS 22	MJC CS 19
CA	531 225 €	476 760 €	116 311 €	141 775 €
PS CAF	0 €	0 €	137 500 €	107 307 €
ETAT	12 000 €	11 385 €	99 553 €	68 751 €
REGION	0 €	0 €	7 500 €	10 167 €
DEPARTEMENT / PAYS	1 000 €	0 €	1 000 €	1 500 €
AMBOISE	0 €	0 €	199 000 €	198 000 €
CCVA	0 €	26 778 €	123 000 €	112 900 €
AUTRES SUBVENTIONS	0 €	0 €	19 557 €	6 000 €
AUTRES	22 090 €	34 050 €	18 510 €	32 456 €
	566 315 €	537 583 €	722 851 €	678 855 €

RAPPORT D'ACTIVITÉS

TEXTE VP – MJC Centre social

Commission Action Sociale
- Action Sociale-Fonction Accueil
- Action Sociale- Action collective
- Action Sociale Médiation
- Action Jeunesse

Fonction Accueil
L'Association MJC/CS se doit être un lieu d'accueil, de convivialité en valorisant les compétences théoriques de son équipe
Le rôle de l'accueil à la MJC/CS
- Recueillir, prendre en compte la parole et l'expression de tou.te.s
- Travailler l'écoute qui se joue dans cet espace d'accueil
- Ce n'est pas seulement un seul lieu physique d'orientation, cette fonction évolue et devient : un espace de lien social, un espace de vie ouvert à tou.te.s
- un espace de rencontre, d'expression, d'émergence
- Les conditions spatiales doivent permettre cette fonction de sociabilité et même temps d'échanges plus interpersonnels

La MJC/CS s'adresse dans la proximité à toutes les personnes sans distinction d'âge, d'appartenance ethnique, religieuse ou culturelle, ni de situation sociale en étant à leur écoute et en agissant avec eux

Fonctions de la MJC/CS
- Organise et fait vivre des activités et services utiles pour les habitants
- Education Populaire, les habitants s'informent et forment entre eux-elles sur des questions qui les intéressent. L'Association MJC/CS est donc une opportunité pour tout à chacun de s'investir dans un projet collectif
- Favorise, anime le dialogue entre les habitant(e)s et les décideurs
- Accompagne les actions des habitants à partir de leurs attentes, de leurs colères, de leurs intérêts dans un esprit collectif d'envergure, de trouver une place dans son environnement, de partager du temps avec les autres

Conclusion : Commission Action Sociale

L'objet des rencontres, entre élus et équipe de salariés, permettent le recueil d'informations, la formalisation et, l'analyse de ces éléments serviront à l'exploitation et à la valorisation du « Projet Centre Social 2019-2023 » de la MJC/CS

Merci pour votre attention.

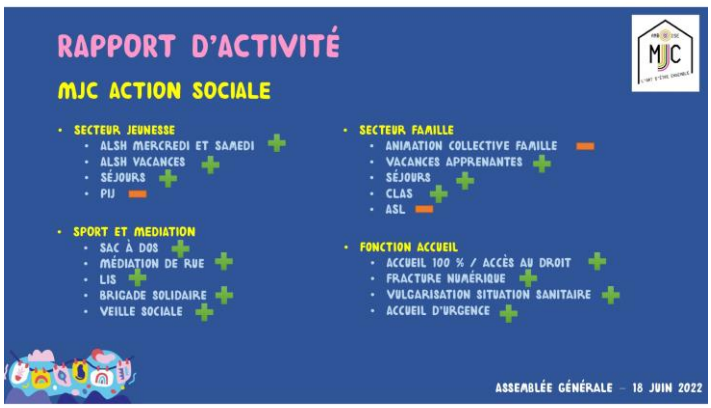

Marie-Dominique ADAM
VP Action sociale
Evelyne LATAPY
Secrétaire

TEXTE VP – AAC & Vie associative

2021-2022 et l'après COVID furent bien compliqués pour la vie culturelle française en générale, et pour la MJC d'Amboise en particulier : baisse du nombre d'adhérents, difficultés d'organisation, incertitude de remplissage des ateliers, stages et manifestations.

Mais 2022-2023 nous laisse entrevoir de belles perspectives avec, entre autres, l'ouverture du pôle culturel que nous allons occuper conjointement avec l'école de musique d'Amboise. Même si ce Pôle Culturel sera insuffisant pour héberger tous nos ateliers et nos actions, et qu'il nous manque toujours des lieux pour la saison prochaine, notamment pour la danse, il nous permet d'envisager l'avenir beaucoup plus sereinement.
La MJC peut se targuer de proposer une offre et un accompagnement de qualité porté par des intervenants compétents et des salariés engagés, de manière complémentaire aux autres associations, et ce Pôle Culturel va permettre de travailler dans de meilleures conditions.
La saison prochaine va également être l'occasion de nouer et/ou consolider certaines de nos relations. Avec l'école de musique bien évidement, par sa proximité et son engagement culturel, en tachant de proposer des activités complémentaires. Par exemple la création d'un atelier musiques actuelles, et des cours de guitare électrique individuels, ou encore des stages d'écriture et de production musicale.

Nous souhaitons également renforcer notre collaboration avec la Charpente, lieu culturel de résidence, où va avoir lieu le festival Petites Pièces Détachées, notre festival de théâtre amateur, le week-end du 24 au 26 juin.

Nous souhaitons également développer la saison prochaine, avec entre autres, une petite programmation artistique, en proposant des commissions de programmation ouverte aux adhérents. Nous irons pour cela chercher de nouveaux financements.

Enfin, il convient de rappeler les valeurs que porte la MJC : Démocratisation et accès à tous à la culture, et défense des droits culturels. Il nous paraît primordial en ces temps compliqués d'affirmer que la culture est un vecteur extrêmement puissant du renforcement des liens entre les habitants de la cité et qu'en aucun cas, il ne faut laisser ambitions personnelles ou querelles partisanes, réduire l'accès aux publics les plus empêchés à la culture.

J'en profite pour vous rappeler ici quelques dates qui prouvent notre implication dans la dynamique territoriale :

- Aujourd'hui : AG, Banquets Citoyens et fête de la MJC
- 25 et 26 juin : exposition de dessins peintures à la MJC Ethic Etapes Ile d'Or avec un vernissage le samedi à 11h30
- 24, 25 et 26 juin : festival Petites Pièces Détachées et spectacle de la Famille Moralès
- 1 et 2 juillet : présence de la MJC sur le festival BD à Saint Ouen Les Vignes

Tout cela pour amorcer l'été qui sera, encore cette année, riche en émotions.

Merci pour votre attention.

Jonas MUEL
VP AAC & Vie associative (par intérim)

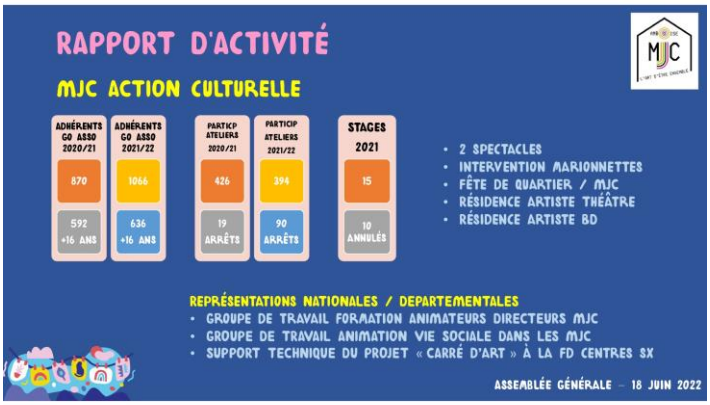

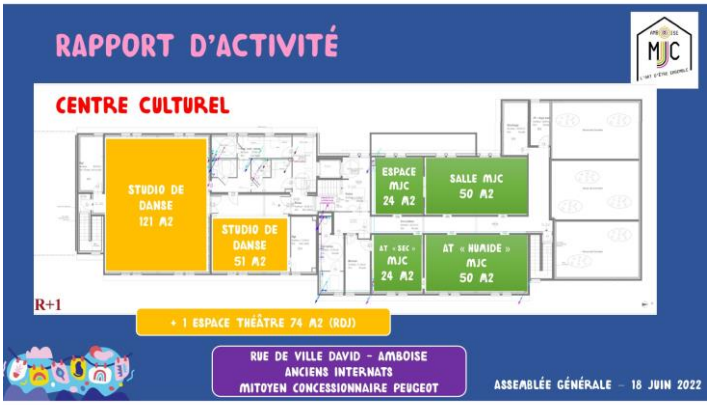

TEXTE VP – MJC ETHIC ETAPES

Je me présente, Geneviève GENOINO, élue vice-présidente en 2021. J'anime les commissions.

- Ancienne appellation « auberge de jeunesse » en 1964. Existe depuis 40 ans en France. Depuis les années 2000 à Amboise, rénovée en 2016.
- C'est un centre international de séjour d'hébergement touristique associatif, principalement collectif et également individuel spécifique.
- Sa vocation historique est donc l'hébergement et la restauration avec comme objectif de garantir le droit de chacun aux vacances avec un souci d'accessibilité pour un budget modeste.

Actualités 2021-2022

- Assumer la covid en termes de baisse de réservation et d'activités donc de rentrée d'argent jusqu'en mars 2022.
- Jeanne en poste
- Accompagner le personnel avec cette baisse d'activité, redistribuer le temps de travail en remise à niveaux des locaux.
- Améliorer la communication du site : le livret d'accueil est consultable sir le logiciel à l'attention des groupes.
- Participation à l'AG de l'UNAT où Jeanne est élue au CA.
- Infos en partenariat avec l'office du tourisme sur WIFI.
- Assurer la transition avec l'arrivée de Jeanne recrutée en CDI sur le poste de chargée d'accueil et de réservation.

Merci pour votre attention.

Geneviève GENOINO
VP Tourisme social

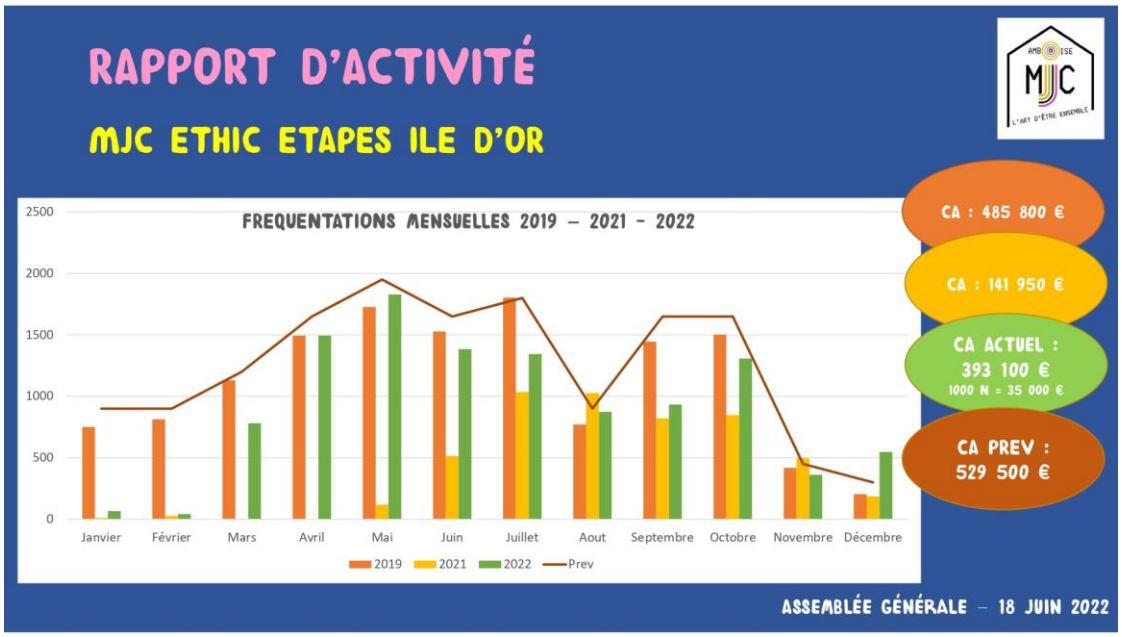

MONTANT DES ADHÉSIONS 2022 – 20233

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de ne pas modifier les montants des adhésions annuelles.

Les montants proposés sont donc les suivants :

- Adhésion annuelle individuelle : 10 €
- Adhésion annuelle familiale : 12 €
- Adhésion été individuelle : 2 €
- Adhésion annuelle partenaire : 35 €
- Adhésion individuelle mjc ethic étapes : 0,60 € / nuit (jusqu'à 10 € ou 12 € pour un foyer)

Pour cette dernière, les statuts et le règlement intérieur stipulent que les usagers devront s'acquitter du reste à payer pour atteindre les 10 € ou 12 € pour avoir accès aux instances de gouvernance.

Francis MATHIEU
Nathalie BERNARDIN
Trésoriers

ELECTIONS ADMINISTRATEUR/TRICE.S

Comme indiqué dans les statuts et le règlement intérieur votés en AG extraordinaire l'an dernier,

Notre association est représentée aujourd'hui par :

Des membres de droit :
- Mme Marie Arnoult – En qualité d'élue à la ville d'Amboise
- M. Thierry BOUTARD – En qualité de maire de la ville d'Amboise
- M. Atman Bouchekioua – En qualité d'élu à la CCVA
- M. Thierry Prieur – En qualité d'élu à la CCVA

Des membres associés :
- FRMJC CENTRE
- Fédération Centres sociaux Centre
- Ethic Etapes
- UNAT

Des membres actifs tirés au sort pour lesquels nous n'avons pas eu de retour à notre sollicitation. Ils seront toutefois sollicités à participer au conseil d'administration constitutif.

Des membres actifs salariés, à ce jour 4 salariés sont adhérents. Ils éliront 2 représentants pour siéger au Conseil d'Administration

Des membres actifs pour lesquels 12 places sont prévues.

Jusqu'à aujourd'hui, 18 personnes étaient élues au CA.
Nous comptabilisons 6 démissions et 1 non candidate à sa réélection.

Donc, pour cette Assemblée générale :
- 7 places sont acquises pour des élus non sortants
- 5 places sont concernées par les votes pour lesquels nous avons déjà 4 candidatures.

Question : y-a-t-il des candidats pour venir nous rejoindre ?
Je rappelle que pour se présenter vous devez être à jour de votre adhésion depuis plus de trois mois et avoir plus de 16 ans.
Si vous n'êtes pas dans ce cas mais intéressé pour nous rejoindre, veuillez vous faire connaitre auprès de la Présidente ou de trois administrateurs qui pourront vous coopter.

Différents cas de figure :
- De 0 à 1 candidat : mise en place de l'élection – proposition d'1 vote à main levé (si 1/3 refuse, vote secret) – y-a-t-il des gens contre l'ensemble des candidatures ? des abstentions ? nous considérons que les autres sont pour
- + de 2 candidats : mise en place de l'élection à bulletin secret donc distribution des bulletins de vote.

Pour information, l'élection du Bureau se déroulera le 23 juin 2022 à 18h00 à la MJC centre social à la Verrerie.

Merci pour votre attention.

Samantha TOUCHARD
Secrétaire

ELECTIONS

MEMBRES DE DROIT

- MME MARIE ARNOULT - AMBOISE
- M. THIERRY BOUTARD - AMBOISE
- M. ATMAN BOUCHEKIOUA - CCVA
- M. THIERRY PRIEUR - CCVA

ELU.E.S

1. MARIE DOMINIQUE ADAM	CANDIDATE	(1)
2. CHANTAL ALEXANDRE		(2)
3. NATHALIE BERNARDIN		(3)
4. VALÉRIE COLLET	DÉMISSION	
5. ANNE-LAURE DESCHAMPS DÉMISSION	DÉMISSION	
6. SAÏD ESSAOUARI	CANDIDAT	(4)
7. BRIGITTE FRESNEAU	DÉMISSION	
8. STÉPHANIE GABORIT		(5)
9. GENEVIÈVE GÉNOINO		(6)
10. EVELYNE LATAPY		(7)
11. FRANCIS MATHIEU		(8)
12. JONAS MUEL		(9)
13. JOELLE PETIT	DÉMISSION	
14. CLAUDE RINGARD	DÉMISSION	
15. MARTINE RINGARD	DÉMISSION	
16. SAMANTHA TOUCHARD	CANDIDATE	(10)
17. MARIE-FRANCE THOMAS	NON CANDIDATE	
18. EVELYNE VESCHAMBRE	CANDIDATE	(11)

MEMBRES ASSOCIES

- FRMJC CENTRE
- FÉDÉRATION CENTRES SOCIAUX CENTRE
- ETHIC ETAPES
- UNAT

ELECTIONS

- 12 PLACES AU CA
- AUTRES CANDIDAT.E.S ? / 3 MOIS D'ANCIENNETÉ MINIMUM
- JUSQU'À 1 CANDIDAT.E SUPPLÉMENTAIRE : PAS DE VOTE NÉCESSAIRE
- PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DES 2 « TIRÉS AU SORT »
- ELECTION EN INTERNE DES 2 REPRÉSENTANTS « SALARIÉS »

CLÔTURE

APERITIF DE L'AMITIE

BANQUETS CITOYENS

- DROITS CULTURELS
- MJC ET AVENIR
- EXPRESSIONS DESSINÉES
- CONVIVIALITÉ À L'INTERNATIONAL
- JUSTE PARTAGER
- STANDS DE RESTAURATION ET DÉGUSTATION

FÊTE CE QUE L'ON M

- STAND MJC
- STANDS : GRANDS JEUX, LECTURE, MAQUILLAGE, DETENTE, JEUX ENFANTS...
- TOURNOIS SPORTIFS
- INITIATIONS : CONTES ET LÉGENDES, GRAFF...
- DÉMONSTRATIONS : DANSE ORIENTALE, HIP HOP, RAP...